



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

CONSEIL EXECUTIF - 104<sup>e</sup> SESSION

COMMISSION PX - C/5 - Titre II - Chapitre 3

"SCIENCES SOCIALES ET APPLICATIONS DE CES SCIENCES"

Intervention de Madame PINTASILGO

Fundação Cuidar o Futuro

Paris, le 26 mai 1978





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président,

J'aimerais bien suivre l'indication que vient de faire Monsieur Lipatti, en essayant de raccourcir ce que j'avais à dire, parce que, en effet, avec une telle liste d'orateurs, qui ont tout à fait leur droit - nous avons tous notre droit - de parler du programme, les difficultés que vous venez de décrire peuvent s'accroître.

Naturellement, Monsieur le Président, j'ai essayé de faire mon devoir à la maison, mon "homework", et j'ai éprouvé la tentation assez grande de suivre ce chapitre paragraphe par paragraphe et de voir la logique interne de chaque groupe d'actions du programme. Cependant, lorsque j'étais en plein exercice, je me suis dit que ce n'était pas exactement cela qui m'était demandé, en tant que membre du Conseil Exécutif. A mon avis, mon rôle est d'abord de voir dans quelle mesure le développement de ce Chapitre correspond aux intentions et aux résolutions de la Conférence Générale, et, deuxièmement, de soulever les questions les plus évidentes, même si personnellement je n'ai pas souvent de réponse pour ces questions. (Il est possible qu'au fur et à mesure que j'énumère mes questions je fasse référence à l'un ou l'autre paragraphe pour rendre plus claire mon intention).

#### L'EFFORT DU SECRETARIAT DANS L'ETAT ACTUEL DES SCIENCES SOCIALES.

Avant de l'énoncer, j'aimerais rendre hommage à tous les membres du Secrétariat qui ont travaillé sur ce chapitre parce qu'il est,



.../...



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

non seulement au niveau international, mais aussi au niveau national un des aspects les plus difficiles à cerner. En effet, la tendance générale, quand on revient aux "Sciences Sociales et à leurs applications", c'est de mettre là-dedans tout ce qui n'a pas pu être inclus d'une façon adéquate ailleurs. Ayant eu à faire face à ce problème, au niveau national, je suis d'autant plus sensible et reconnaissante aux membres du Secrétariat qui ont fait l'effort de clarifier le contenu de toute cette partie du programme. Je les prie de ne pas prendre l'une ou l'autre critique que je vais faire comme une démarcation de responsabilités ou une non-reconnaissance de leur effort. mais bien au contraire comme une co-responsabilité dans une démarche qui, à l'heure actuelle, est bien loin d'être réalisée.

Je me réfère en particulier à un rapport publié par la Division du Développement Social des Nations Unies, où l'on dit que la situation d'intégration de tous les aspects des Sciences Sociales est très difficile, que cette situation suppose que tous les responsables dans les différents secteurs connaissent bien l'importance de leurs secteurs respectifs, qu'ils soient prêts à encadrer leurs objectifs dans un contexte plus général, et ce rapport, qui date de 1976, va assez loin - ce qui est rare dans les documents des Nations-Unies - pour dire que cette connaissance des secteurs, cet encadrement dans un contexte plus général, est très loin d'être réalisé dans le monde entier. C'est avec la conscience aiguë de cette situation que j'aborde ce chapitre.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

# DES RESOLUTIONS DE LA 19<sup>e</sup> CONFERENCE GENERALE A LA RESOLUTION GENERALE CONCERNANT LES SCIENCES SOCIALES.

Dans l'ordre logique d'examen du chapitre 3, il y a un point de départ. Hier, Monsieur Lions a fait l'exercice d'une façon très nette et très claire, en indiquant l'encadrement donné par les résolutions de la 19<sup>e</sup> Conférence Générale, d'abord la résolution 3.01 et celles qui suivent dans la section des Sciences Sociales, ainsi que d'autres, comme par exemple la résolution 16.1 concernant "l'amélioration de la condition de la femme".

Dans la résolution générale proposée au chapitre des Sciences Sociales c'est le § 3 qui définit explicitement les grands axes. Parallèlement à cette grande résolution de portée globale, il y a les objectifs du 20 C/4 qui fournissent le cadre conceptuel. Nous avons ensuite, selon la méthode utilisée, les thèmes et les actions.

Et bien c'est déjà à ce niveau-là que j'ai trouvé les premières difficultés. Je les ai trouvées dans le passage de chaque étape à la suivante. C'est ainsi que, dans le passage des résolutions de la 19<sup>e</sup> Conférence Générale à la résolution générale proposée, je remarque déjà qu'il y a eu des ajustements qui nuisent à la clarté de l'ensemble. Il y a même des omissions : par exemple, je ne vois nulle part la question du Comité multi-disciplinaire concernant la femme, qui avait été décidé, à la 19<sup>e</sup> Conférence Générale.

Mais c'est surtout l'élaboration des grands axes qui au premier abord peut être déroutante. En effet, ces grands axes se développent en trois temps. Le premier, c'est le temps de développement théorique et opérationnel des Sciences Sociales, et immédiatement dans sa rédaction vient comment, par le "renforcement des structures institutionnelles" on peut "contribuer à l'implantation endogène de





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

l'activité scientifique et intellectuelle et à son avancement sur le plan conceptuel et méthodique." Deuxièmement, on parle des perfectionnements et de la diffusion des méthodes et procédés d'analyse des Sciences Sociales. Et troisièmement, il y a les applications concrètes des Sciences Sociales à l'élucidation, d'un côté des problèmes qui sont des problèmes d'ensemble de l'humanité et de l'autre côté des groupes et des catégories sociales.

Or, si je compare l'élaboration de ce § 3 concernant les axes avec le paragraphe correspondant du chapitre 2, "Sciences Exactes et Naturelles", je vois qu'il y a là une différence très importante.

Dans les Sciences exactes, nous avons d'abord formulé les besoins de la société pour dire ensuite qu'il faut qu'il y ait, au service de ces besoins, une approche, une politique, une méthodologie spécifiques.

Dans les Sciences sociales, nous partons de leur contenu, des structures et des méthodes pour arriver ensuite à leurs applications dont la formulation n'est pas des plus heureuses. Je reconnais cependant que c'est de la faute des Etats-membres parce que c'est la 19e Conférence Générale qui parle ainsi, c'est-à-dire de "l'élucidation" de certains problèmes, le premier abordage en fait, ce qui me semble en quelque sorte une démarche un peu dépassée).

Si, comme nous l'avons dit dans le débat général, chaque résolution d'ordre général va être le contexte dans lequel les discussions de la 20e Conférence Générale vont se dérouler, cette résolution demande à mon avis à être revue ou, au moins, que soit rendue plus transparente la relation établie entre les termes qui la définissent.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

## LA COHERENCE INTERNE ENTRE OBJECTIFS, THEMES ET ACTIONS DU PROGRAMME.

Il y a ensuite la correspondance entre la Résolution Générale proposée et les objectifs choisis. Il me semble que cette correspondance est trop ambitieuse dans l'énumération de tous les objectifs choisis. D'autant plus que plusieurs de ces objectifs se recoupent assez facilement. La conséquence est assez frappante au niveau des thèmes et surtout au niveau des actions du programme : traités séparément, ces objectifs donnent lieu à des thèmes qui, dans leur énoncé, peuvent encore être considérés comme différents. Mais ensuite, quand ils se traduisent par des actions, ils donnent souvent lieu à des actions de programme parallèles ou assez convergentes qu'il vaudrait mieux synthétiser dans ce qu'hier Monsieur Messadi a appelé "agencer" d'une autre façon ces actions de manière à arriver à une vision plus synthétique des choses.

Je dois dire que, en ce qui concerne les thèmes dans ce chapitre comme dans les autres, je considère que les thèmes découlent naturellement des objectifs du 20 C/4, en jaillissent pour ainsi dire naturellement et présentent une logique très pertinente par rapport aux objectifs.

En revenant ensuite aux actions du programme, je suis frappée, non seulement par leur nombre, comme l'a souligné hier Madame Epstein, mais parfois, si j'ose dire, par leurs titres grandioses. Cette critique s'applique d'ailleurs aux autres chapitres du programme. Nous avons parfois des titres extraordinaires qui ouvriraient la porte vers des choses extrêmement importantes. On essaie de les cerner et on finit par trouver une toute petite action qui peut-être n'emploie même pas une personne du Secrétariat à plein temps! Or moi j'ai des difficultés à voir comment cela se fait...





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1. VILLA DE SÉUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

## LES ACTIONS DU PROGRAMME ET LES FACTEURS D'ORDRE STRUCTUREL.

Il me semble ainsi que souvent ce que l'on appelle "actions du programme" sont plutôt des ébauches d'actions que l'on pourrait dans une deuxième étape de l'exercice essayer de synthétiser et de rassembler dans des actions plus significatives. Je crois que si nous avons le temps, il reviendrait au Conseil Exécutif de faire un tel travail - non seulement d'une façon générale comme je suis en train de le faire - d'analyser ainsi chaque action du programme contenue dans ce chapitre.

Il y a une question que j'aimerais soulever ici. Je crois qu'il y a une raison intrinsèque à l'évolution de l'Organisation pour que ces actions du programme aient des dimensions pour ainsi dire réduites. (Hier, l'Ambassadeur Kartachkine s'était demandé pourquoi ne pas ajouter dans telle ou telle action d'autres régions au lieu de parler seulement d'une région donnée, quand dans d'autres régions du monde on trouve parfois de façon parallèle le même désir ou la même action quoique explicités d'une façon légèrement différente).

Il me semble que cette situation découle de deux facteurs d'ordre structurel. L'un, l'organisation même du Secrétariat - nous sommes face à un secteur tout à fait nouveau et on a un peu l'impression qu'on est en train d'essayer de tout ramasser, de mettre ensemble - des activités, peut-être des unités, même des fonctionnaires qui agissaient d'une façon dispersée, disséminés dans tout l'ensemble de l'Organisation et qui maintenant voient leur activité dans une convergence de ce secteur. Là il me semble qu'il y a une première action structurelle qui est en marche. Ce que je dis n'est pas une critique à la situation actuelle, c'est une constatation. Il ne pouvait pas en être autrement étant donné le peu de temps qu'a le secteur.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÈGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.68 - 734.02.36

Mais il y a une autre raison structurelle qui est le montant du budget pour chaque action proposée. Il me semble bien (quand on a travaillé au niveau national on le sait) qu'au dessous d'un certain seuil de budget l'action ne porte pas en elle de lendemain possible. L'action devient alors nécessairement ponctuelle, même si on lui donne un titre extraordinaire qui semble embrasser tout l'univers.

En effet, comme la plupart des titres d'actions, surtout celles qui concernent des études, ont des budgets de l'ordre de 7.000 à 10.000 dollars, ce ne sont pas des actions, ce sont des ébauches d'actions. Disons-le franchement, et acceptons ensuite que ces ébauches d'actions soient enchevêtrées les unes dans les autres, liées entre elles. C'est à cette condition que l'action qui en résulte peut avoir une portée sérieuse. (Quand je dis sérieuse, je ne suis pas du tout en train de mettre en doute le sérieux ni du Secrétariat ni des experts que le Secrétariat consulte, mais le sérieux de l'édifice que nous sommes en train de bâtir).

#### POUR UNE MEILLEURE DEFINITION DU SECTEUR DES SCIENCES SOCIALES.

Ce que je viens de dire vaut pratiquement pour tout le chapitre (et d'ailleurs peut-être aussi pour tous les autres chapitres du programme). Si j'ai tenu à le dire ici c'est justement parce qu'il s'agit d'un secteur nouveau. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure, il s'agit d'une situation normale pour un secteur nouveau qui a par définition beaucoup de possibilités d'infléchir encore son action, tandis que dans les chapitres Education, Sciences Exactes et même Culture et Communication, nous avons affaire à des structures figées. Je crois donc qu'il faut profiter de cette nouveauté pour reformuler les différentes étapes et en particulier les actions du programme.



S



R

MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉJOUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Ce secteur est donc défini d'une façon imprécise qui conduit, soit à des lacunes, soit à des chevauchements. Or ceci n'est pas le privilège du secteur des Sciences sociales à l'UNESCO. C'est malheureusement un privilège dans un sens négatif, si j'ose dire, des Sciences sociales et du social tout court à tous les niveaux.

La raison en est que le social apparaît très souvent comme résiduel et correctif par rapport aux autres domaines de l'activité. On a remarqué que très souvent dans les actions proposées, il y a ce résiduel et ce correctif par rapport à l'éducation, aux sciences dites exactes, à la technologie, etc.

Cette tendance existe aussi au plan national où l'on peut dire que la lutte, loin d'être gagnée, n'est même pas entamée... Pour la plupart des Etats membres, au niveau des questions sociales et de politique sociale, le social vient comme un complément de ce qui est défini au préalable par l'économique. Je crois que tant que l'on n'aura pas parlé et vu autrement le social, au-delà du résiduel et du correctif, on ne sera pas en condition de donner à toutes les sociétés les contours, la diversité, le pluralisme, la capacité créatrice que beaucoup de conseillers ont énumérés ici et ont développé d'une façon si brillante et si intéressante.

Cela dit, Monsieur le Président, il y a trois questions que j'aimerais formuler, justement pour essayer de voir comment il pourrait en être autrement à l'intérieur de l'Organisation.



.../...



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

## L'HOMME AU CENTRE DES SCIENCES SOCIALES DANS LE PROGRAMME DE L'UNESCO

La première question, c'est une question de définition de termes : de quoi s'agit-il dans l'Organisation quand nous parlons de Sciences sociales? De quoi s'agit-il exactement?

Je ne suis pas sociologue - il y en a ici autour de cette table qui peuvent me corriger - mais il me semble que chaque fois que l'on parle de science, de n'importe quelle science, il faut dire quels sont les faits et les concepts, quels sont les domaines et les phénomènes qui sont couverts et révélés par ces sciences-là. Donc, où se trouvent non seulement le point d'application mais la conceptualisation des Sciences sociales.

Or, les grands objectifs du 20 C/4 choisis le disent. D'un côté, nous avons un ensemble d'objectifs (j'en énumère quelques-uns : "promotion des droits de l'homme", "l'homme en tant que centre du développement", "les applications de la science et de la technique au service de l'homme", etc). Donc, dans un premier temps, c'est l'homme. On a déjà souligné l'importance et disons même le caractère charnière qu'a ce chapitre par rapport à l'ensemble du programme, justement parce qu'il s'agit de l'homme. Il s'agit de l'homme dans plusieurs aspects : dans sa dignité, dans ses droits, dans sa destinée, dans la connaissance qu'il a de lui-même.

J'aimerais dire un mot sur la question des droits. (Le § 3.028 concernant les droits a été assez discuté hier pour que mon appétit d'en parler soit éveillé!) Il me semble qu'en effet, là, je serais d'accord avec l'Ambassadeur Kartachkine, en remarquant qu'il y a peut-être un vestige d'une certaine conception sûrement libérale dans l'approche aux droits de l'homme. Mais il y a immédiatement un essai d'y coller une approche plus sociale avec les fameux droits de solidarité, expression sur laquelle j'ai beaucoup de difficultés (j'aimerais que l'on parle carrément de droits sociaux).





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

L'individu a des droits qui sont des garanties fondamentales, des libertés fondamentales. Il y a aussi des droits sociaux qui ont "droit de cité" aujourd'hui dans tous les régimes, n'importe lesquels, et qui même dans des documents publiés par le système des Nations-Unies sont traités comme tels.

Je crois qu'il n'y a pas à faire d'antagonisme foncier entre ces deux types de droits parce que les droits sociaux ne dépassent pas, ne vont pas gommer les libertés fondamentales. Bien au contraire, les droits sociaux sont ceux qui enrichissent la portée des libertés fondamentales. (Discussion que l'on a eue d'ailleurs à la 19e Conférence Générale par rapport aux mass-media et leur influence sur la formation de l'opinion et de la pensée).

Je pense qu'il n'y a pas d'antagonisme fondamental au niveau des concepts, mais je suis sûr à fait d'accord qu'il faudra creuser (l'Ambassadeur Uslar-Pietri hier a souligné le caractère antinomique, conflictuel, qu'il y a dans beaucoup de notions de ce chapitre). Mais au lieu de construire une antinomie antagonique et destructrice, essayons d'y voir une dialectique enrichissante entre les différents types de droits qui sont nés de ce que l'on a déjà appelé depuis longtemps les grandes révolutions fondatrices de l'époque moderne. Il ne faut pas escamoter l'histoire, l'histoire est là, devant nous; essayons donc de voir quels sont les effets - rapports dialectiques certes, néanmoins des rapports enrichissants - que l'on peut en dégager.

Je disais donc que c'est l'homme l'objet, le but qui est au centre de ce chapitre, l'homme non seulement dans ses droits mais aussi l'homme dans la perception qu'il a de lui-même. Monsieur Messadi hier a posé la question de savoir pourquoi la psychologie et d'autres sciences humaines ne sont pas indiquées. Justement, à sa suite, j'aimerais poser la question : pourquoi l'absence de toute référence





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

à l'inconscient? (S'il y avait un psychanalyste parmi nous qui nous entendait parler, il y aurait pas mal de choses intéressantes à en dégager!). Nous avons peur de quoi, au niveau de cet inconscient? L'homme ne peut pas être vu seulement au niveau d'un dixième de sa personnalité qui émerge dans son comportement extérieur, il est une réalité beaucoup plus globale, beaucoup plus profonde : il y a des mécanismes assez importants qui nous déterminent - on le sait - et il faut en prendre acte.

L'homme aussi dans sa destinée. On a suffisamment souligné l'importance des études philosophiques dans le § 3.291 et suivants concernant la mise en valeur et promotion des études philosophiques. Je m'en réjouis aussi, mais je vois, peut-être à tort, un peu trop d'utilisation de la philosophie comme un moyen. Or, la philosophie est en même temps cette dimension verticale de l'homme à laquelle le Prof. Mathieu se référait pendant le débat général. Je crois que là aussi nous avons peur de reconnaître cette dimension-là - même si cette dimension verticale se trouve non personnalisée au terme d'une quelconque métaphysique découlant nécessairement des grandes religions mondiales, même quand elle se trouve objectivée dans le concept d'une histoire qui nous dépasse. Je crois qu'il y a une dimension de transcendance que l'on ne peut pas escamoter quel que soit le nom que l'on donne à cette transcendance.

#### LA SOCIÉTÉ (L'HOMME COLLECTIF) DANS LE PROGRAMME DES SCIENCES SOCIALES

Donc, d'un côté l'homme, et de l'autre les objectifs du 20 C/4 qui, eux, ont tous affaire à la société. On y parle d'identité culturelle d'interprétation globale du développement, de développement endogène diversifié, de science et société, de développement rural intégré, d'environnement, de population, de groupes-cible, jeunes, femmes, etc. C'est-à-dire, dans ces objectifs, on perçoit la société dans





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

son tissu humain fait d'individus, de groupes et des rapports entre eux.

Je ne crois pas que les rapports conflictuels soient suffisamment soulignés dans la plupart des actions envisagées. (Il est curieux que le mot, par exemple, de lutte contre la discrimination "raciale" qui est un "mot" engagé, dynamique, soit entré dans la terminologie des Nations Unies, en particulier de l'UNESCO, mais quand il est question de la discrimination sexiste, on ne parle pas de lutte, on parle de promotion, on en parle en termes beaucoup plus nuancés - je tiens à le souligner parce que cette lutte-là va être un peu différente...) La société crée dans les groupes d'individus des rapports nécessairement conflictuels. Il s'agit ici de la société dans son devenir, à travers toutes les forces sociales qui la travaillent et la façonnent.

## Fundação Cuidar o Futuro

Il s'agit aussi de la société dans ses rapports avec les autres sociétés. Je remarque à nouveau que dans les études ayant trait à la société il y a l'absence de la dimension psycho-sociologique. Il s'agit de l'étude des motivations, des comportements, des finalités de l'homme et de la société, des interactions entre l'homme et la société. Et je crois - et c'est là ma critique fondamentale - que l'on a peut-être peur en ce qui concerne déjà l'affrontement idéologique cristallisé dans tel ou tel groupe de pays, des uns par rapport aux autres, mais aussi quand il s'agit de la structure déterministe ou mécanique, si on peut dire, de la personne même, on a peur de réaliser et de dire qu'il y a en effet certains déterminismes qui nous conditionnent au niveau individuel et collectif.

J'aimerais seulement souligner que, en reconnaissant avec les chercheurs que nous y sommes soumis, il n'y a pas d'atteinte à la liberté. La liberté est plus grande que notre pensée. Plus nous





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

connaissions nos déterminismes, plus nous sommes capables de nous ouvrir vers une plus grande liberté. Il y a des espaces inconnus de liberté qui attendent l'homme contemporain et ces espaces inconnus de liberté ne peuvent être dégagés que dans la mesure où nous reconnaissons les déterminismes déjà agissants.

Dans une telle tâche, il me semble que les Sciences Sociales doivent à la fois être ouvertes à l'évolution des idées et à l'expérimentation sociale qui mutuellement se conditionnent. Elles ont ainsi dans le système et dans l'Organisation en particulier un caractère de moyen, d'instrument, d'outil en constituant en même temps - j'aimerais le souligner - le creuset de l'interdisciplinaire et de l'intersectoriel. C'est pourquoi, chaque fois qu'il y a absence de coordination entre certaines actions du programme, on devient plus gêné et le malaise est plus grave, plus grand que dans d'autres secteurs. On ne peut pas parler d'interdisciplinaire et d'intersectoriel tant qu'il n'y a pas de coordination au niveau des actions.

Les Sciences sociales, me semble-t-il, fonctionnent aussi - et j'aimerais que les actions du programme le soulignent plus explicitement - comme système de régulation de tout le corps social dans la mesure où, par elles se découvrent de nouveaux problèmes et se cernent de façon plus adéquate les thèmes qui nous intéressent.

J'en donne un exemple pour ce qui concerne les objectifs se référant aux "droits de l'homme" et à "la recherche de la paix". J'y vois, Monsieur le Président (peut-être à tort) un caractère trop moralisateur dans beaucoup de thèmes et d'actions du programme. On ne peut pas promouvoir les droits de l'homme et la paix, comme on l'a très bien souligné hier, seulement en prêchant la morale. Je crois que, dépassé un certain seuil quantitatif dans l'abordage des problèmes, il s'agit qualitativement de problèmes nouveaux. Par exemple, je me demande en ce qui concerne la paix, donc le § 3.126 et suivants,





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÈGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

si les contours du problème concernant la recherche sur la paix sont exactement ceux qui sont proposés dans les actions contenues dans ces paragraphes-là. J'aimerais poser la question : quel est le contour du problème de la paix aujourd'hui? Est-ce que les conflits sont les conflits mondiaux dont on peut avoir une idée plus ou moins fantasmatique et lointaine, ou bien ce sont ces poches de violence que l'on trouve partout dans le monde et dans chaque société?

#### DES SCIENCES SOCIALES A LA POLITIQUE SOCIALE.

Ayant posé ces questions, je suis conduite à une autre question d'ordre global : quand on parle de Sciences sociales et de l'application de ces sciences dans le chapitre 3, j'aimerais savoir de quoi on parle. C'est-à-dire dépassé le stade normal en toute discipline scientifique de l'étude isolée dans un premier temps et de son application dans un deuxième temps (stade d'ailleurs dépassé d'une façon très claire dans le chapitre que nous avons fini hier, "Science et Technologie au service de la Société"), dépassé ce stade, je me demande si on peut encore parler des applications des sciences comme nous le faisons ici.

En effet, en analysant les actions du programme, les applications se trouvent finalement dans des études, des réunions, des publications dont la portée et le choix semblent parfois non seulement aléatoires mais même "curieux"... (par exemple, dans le § 3.403, il y a quelque chose de très curieux, on est en plein objectif 6.5, "Disharmonies Sociales", on a un gros titre, "Contribution à l'élaboration d'approches concertées face aux disharmonies sociales", eh bien, quelle est l'action proposée, la seule action?





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÈGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.38

La voici : "Formation et diffusion d'information en Sciences sociales sur l'usage et l'abus des drogues"! Je crois que là, la disharmonie opérationnelle entre les grands objectifs et l'action proposée est tellement frappante que j'ai beaucoup de difficultés à accepter une telle relation).

Mais j'aimerais dire, en même temps, qu'il ne pouvait pas en être autrement. Et pourquoi? Les applications des Sciences sociales, ou bien elles vont déboucher sur de petites actions, ou bien elles s'insèrent nécessairement dans une politique sociale. Or ne pas énoncer cette politique, c'est déjà l'avoir, et c'est l'avoir comment? Quelle est la politique sociale que je lis dans ce chapitre? C'est une politique de rapiècement, de protection de ceux qui sont considérés encore comme mineurs, c'est la politique des bonnes intentions charitables... C'est parce que cette politique est absente qu'on arrive à des situations et à des formulations comme celle du paragraphe 3345 où l'on parle des résultats attendus et où l'on a en effet un but magnifique ("expliciter sur la base d'un examen général des rapports entre Science et Société, les conditions d'une activité scientifique créatrice, et les bases d'une technologie endogène applicable au développement") et du § 3346 où, à partir de la deuxième ligne, il est dit qu'on va faire une réunion d'experts "pour étudier les circonstances matérielles et intellectuelles qui se sont révélées comme essentielles à la formation de la civilisation scientifico-technologique. On s'efforcera de tirer de cet examen des renseignements sur les conditions d'acquisition et de développement d'une capacité scientifique et technologique répondant aux exigences propres des collectivités humaines"! Mais quelle contradiction énorme! Non seulement entre les deux termes, mais entre cette action-là et ce but auquel on la rattache, entre cette action des Sciences sociales et le chapitre que l'on vient de discuter sur les Sciences exactes! Ceci est un exemple pour illustrer que ne pas avoir une politique, ne pas la dire, c'est en fait en avoir une qui révèle soit des événements





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

contradictaires, soit des évènements tout à fait aléatoires.

J'aimerais dire que quand je parle d'une politique sociale, je ne suis pas du tout en train de penser à quelque chose de nouveau, de bouleversant et révolutionnaire! Certains éléments d'une telle politique sont déjà un acquis sur lequel il n'y a pas divergence au sein de l'Organisation. D'autres restent ouverts en étant l'objet sûrement de points de vue opposés. Et en parlant donc de politique sociale au sein de l'UNESCO, je ne parle ni de stratégie, ni encore moins de mesures, mais de concepts englobants, de pratiques reconnues, et de buts à portée universelle.

Cette politique sociale aurait certainement quelques postulats fondamentaux. Au niveau des buts, Madame Epstein hier les a groupés d'une façon extrêmement intéressante, qu'on pourrait dire le développement endogène et les droits de l'homme d'un côté, et les groupes actuellement défavorisés de l'autre côté.

Au niveau de la méthodologie, j'aimerais souligner et appuyer très fortement ce qui a été dit hier par Monsieur Rahnema et Monsieur Kanga au sujet de l'intégration des agents du développement aux études de l'UNESCO, ou plutôt, ce qui a été dit par rapport à la recherche participatoire. D'ailleurs, si l'on va vers cette méthodologie, (la seule d'ailleurs possible aujourd'hui en sociologie, parce qu'on a dépassé le stade quantitatif et statistique de la sociologie), la méthodologie elle-même nous conduit à une théorie sociale et donc à une politique sociale. On est dans un cul-de-sac, on ne peut pas y échapper; il faut le regarder en face. Cela soulève sûrement un problème pour l'Organisation.



.../...



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Il faudrait indiquer aussi des postulats fondamentaux au niveau des instruments. Je souligne l'importance des indicateurs qualitatifs que plusieurs auteurs aujourd'hui vont même jusqu'à classifier dans les deux catégories d'indicateurs objectifs et d'indicateurs subjectifs. Il faut reconnaître que ces indicateurs ont aujourd'hui dans la recherche participatoire une importance fondamentale.

Tout ceci pour dire que, si nous parlons d'application des Sciences sociales, nous devons cerner les contours d'une politique sociale, parce que nous ne travaillerons plus au niveau des systèmes idéologiques, mais au niveau de la sensibilité et de la capacité de rationaliser notre rapport à certaines valeurs, peut-être à "la richesse des pauvres" (comme le disait hier Monsieur Rahnema), à la force des faibles, à la diversité de la réalité socio-culturelle.

## Fundação Cuidar o Futuro

### SPECIFICITE DES SCIENCES SOCIALES DANS L'UNESCO.

Ma dernière question a déjà été posée hier. Ayant soulevé la question du contenu des Sciences sociales, du contenu des applications des Sciences sociales dans l'UNESCO, je pose une dernière question : quel est à ce stade de l'histoire du système des Nations Unies la spécificité des Sciences sociales dans l'UNESCO ? J'ai tenu à lire le document que nous allons discuter la semaine prochaine et dont nous avons déjà d'ailleurs traité une partie, le document 104 EX/35 qui contient les grandes résolutions du système des Nations Unies qui sont en rapport avec l'UNESCO. J'ai étudié des résolutions concernant les Sciences sociales dans le système tout entier, en parallèle avec notre propre programme.



S



R

MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

J'ai trouvé les Droits de l'homme et tout ce qui concerne la Décennie de la femme. Et j'aimerais poser une question : il y a la résolution de l'Assemblée Générale, concernant l'Institut International de Recherche et de Formation pour la promotion de la femme (c'est un titre horrible, mais enfin ...). Ceci existe, on dit que l'UNESCO va y collaborer, mais je ne vois pas de références dans les différents chapitres de notre programme au type de collaboration que l'UNESCO pourrait donner, et doit donner, à un tel Institut (si réellement il va voir le jour!)

Ma question essentielle est cependant celle-ci : faisons-nous double emploi avec d'autres agences ou d'autres institutions du système? Quel rapport existe-t-il entre l'UNESCO dans le domaine des Sciences sociales et (je n'en cite que deux) deux institutions du système : d'un côté l'Institut International d'Etudes Sociales créé par l'Organisation Internationale du Travail, et de l'autre côté, la Division du Développement Social, au siège des Nations Unies avec ses Bureaux régionaux?

Je n'ai pas de réponse à cette question, et sûrement je n'ai pas étudié en détail les différents domaines d'application de ces institutions. Mais je crois que la réponse à une telle question est urgente. Car le programme peut être un exercice plus ou moins intéressant (que j'ai fait avec beaucoup de curiosité et même une certaine joie intellectuelle) mais ce qui me semble le plus important c'est d'essayer de voir ce qui justifie l'emploi du temps des personnes du Secrétariat, l'emploi du budget aussi - est-ce qu'il correspond véritablement à la spécificité de l'Organisation? Où est cette spécificité ?

J'aimerais dire encore ceci : si l'UNESCO est - comme je le répète continuellement, suivant l'exemple du Directeur Général - la conscience éthique du système, si les Sciences sociales posent à la fois des questions sur l'homme et sur la société, il me semblerait peut-être que les Sciences sociales à l'UNESCO devraient se





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1. VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

situer, à la fois, à la fine pointe des phénomènes sociaux, en étudiant aussi la portée des institutions sociales telles qu'elles existent, et au niveau de la signification des mouvements sociaux continuellement en bouillonnement et en jaillissement, partout dans le monde. Et ceci pour en dégager les valeurs, l'orientation, la prospective et l'ouverture sur l'avenir qui, à mon avis, pouvaient être données par ce chapitre.

Monsieur le Président, je m'excuse du temps que j'ai pris, mais je n'ai pas réussi à le faire d'une façon plus synthétique.

Merci, Monsieur le Président.

Fundação Cuidar o Futuro

